

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 4 novembre 2017 à Penthalaz (Org. Echo de la Molombe Penthalaz-Daillens)
4. Admissions et démissions (sections)
5. Rapports :
 - 5 a) de la Présidente du Comité central
 - 5 b) du Président de la Commission de musique
 - 5 c) du Président de la Commission technique des tambours
 - 5 d) des Responsables du Camp d'été SCMV
 - 5 e) du Caissier du Comité central
 - 5 f) de la Commission de vérification des comptes
6. Approbation des comptes 2017 et de la gestion du CC
7. Budget 2019
8. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2018
9. Désignation de la section organisatrice de l'Assemblée des délégués (2019, 2020 voire plus)
10. Fête des jubilaires (2019, 2021 et 2023 : attribuées). Candidature ouverte pour 2020
11. Finale des solistes et petits ensembles. Candidature ouverte pour 2019 et années suivantes
12. AEM-SCMV

ORDRE DU JOUR

13. Festival de musique légère (candidature déposée pour 2020)
14. Fête cantonale 2018
15. Communications du Comité cantonal et des commissions
16. Propositions des sections
17. Divers

Les sections voudront bien prêter une attention toute particulière à cet ordre du jour.

Nous remercions La Broyarde de Granges-près-Marnand pour l'organisation de cette assemblée.